



## Probleme suite a une saillie

Par **canigounette**, le **13/04/2008** à **22:02**

j'ai prêté mon chat persan non loof a des gens que je connaissais. La chatte a une 4 chatons (mais un est mort) Aujourd'hui je souhaite soit recupéré une indemnité pour la saillie soit recupere un chaton mais ont me refuse les deux. Ils gardent soit disant les 3 chatons que puis je faire?et quel recours j'ai?  
merci d'avance